

CONSEIL MUNICIPAL



Séance du samedi 21 mars 2026

À 10h30 – Salle d'Orléans

ORDRE DU JOUR

Installation du Conseil municipal

DEMOCRATIE LOCALE

DEL_2026_12 : Election du Maire (Procès-verbal)

DEL_2026_13 : Fixation du nombre d'adjoints au maire

DEL_2026_14 : Election des adjoints au maire par scrutin de liste (Procès-verbal)

DEL_2026_15 : Lecture de la Charte de l'élu local

DEL_2026_16 : Désignation du membre du Conseil de Territoire de Grand Paris Sud Est Avenir (GPSEA)

Le Maire de Mandres-les-Roses,

Yves THOREAU

